



Recueil des selles

Coproculture et examen parasitologique des selles

Intérêt :

La coproculture a pour objet de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

Préconisations pour le prélèvement :

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement, avec un régime sans résidu la veille du recueil.

- Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.
- Remettre le flacon dans le sachet.

Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les **plus brefs délais** (maximum 2 heures après la fin du recueil).